



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 04/12/2023
Reçu en préfecture le 04/12/2023
Publié le
ID : 057-245700695-20231128-D2023_103_SI-AR

DECISION 2023-103

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « Remplacement de la banque d'accueil de l'espace aquatique à Breistroff-la-Grande – lot 1 : Menuiserie », est conclu le avec l'entreprise MENUISERIE TEITGEN à 57570 CATTENOM, pour un montant de 20 852,00 € H.T. soit 25 022,40 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 28 novembre 2023

Le Président
Michel PAQUET



Decisions / Publication sur le site de la CCCE, le 26 SEP. 2024